

# MAINS LIBRES

## Réunion du 30 juin 2007

*Compte rendu : Françoise Aba*

*Présents* : Françoise Aba, Josiane Balesi, Elisabeth Bourguinat, René Brousse, Van Khoa Bui, Béatrice Couvidoux, Raymond Daubigie, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Drahamani Gary, Ludovic Genty, Michel Maynard, Marcel Olivier.

*Excusés* : Jeanne Kalt, Bernadette Laville, Michel Morin, David Weisenburger

*Lieu* : la bagagerie

Début de la séance à 17 h 05

---

Un grand merci à ceux qui ont participé à la pose du lino : Richard, Van Khoa, Laurent, Ludovic, Tony et Eric.

Van Khoa nous apprend que Marie-France a été hospitalisée.

### **Modifications à apporter au règlement intérieur.**

Pour terminer de recueillir les avis sur la façon dont se passent les permanences :

Françoise explique qu'elle a eu une fois une difficulté non pas avec quelqu'un qui posait problème (à qui elle avait demandé de sortir, après avoir bu un café, car il n'était pas adhérent), mais avec une bénévole de permanence qui avait eu une attitude différente, ce qui avait eu pour résultat que la personne était restée, et par ailleurs ensuite avait créé des problèmes. D'où la nécessité d'être bien clair au sein d'une équipe avec ce que contient le règlement intérieur et la nécessité de le faire appliquer.

René trouve que cela se passe bien, si ce n'est le retard de certains bénévoles (dont lui-même parfois !) Il n'y a pas de dysfonctionnement.

Les différentes discussions à propos du fonctionnement ont fait apparaître une nécessité de préciser certaines règles. La discussion s'engage :

*Seuls les adhérents entrent dans le local* : Van Khoa précise que quelqu'un doit pouvoir venir visiter pendant \_ heure pour découvrir les lieux, mais personne ne peut accompagner un usager et faire le tri dans ses affaires avec lui. Au besoin, cela peut se faire dehors.

*Ouverture quand l'équipe est complète* : Béatrice demande que faire si elle est seule à l'heure de l'ouverture. Après discussion on estime qu'il faut au moins être 2, et au besoin réquisitionner une 3<sup>ème</sup> personne présente.

*Pas d'ouverture pour les usagers en dehors des heures de permanence* : Le cas s'est présenté deux fois, et il y a eu des abus. On ne peut déranger pour un motif futile Elisabeth ou Richard (seuls à avoir un badge 24/24).

*Le bénévole usager de permanence peut prendre lui-même ses affaires dans le casier, mais doit faire le tri dans les salles réservées à cet effet. Pas sujet à discussion.*

*Toute utilisation du badge 24/24 doit être notée dans le cahier de liaison : Non dans le simple but de surveiller qui fait quoi, mais pour que les adhérents sachent comment fonctionne la bagagerie au jour le jour, et que le travail des uns et des autres soit reconnu.*

*Préciser que les bénévoles ont un badge qui n'ouvre qu'aux heures de permanences avec un battement de \_ d'heure, et que 3 ont un badge 24/24 : Tout le monde est d'accord d'ajouter cette précision au règlement intérieur, afin d'informer clairement les nouveaux usagers.*

*Photo obligatoire sur la carte d'usager ? : Oui, seule façon pour les bénévoles d'identifier un nouvel usager qui se présente pour la première fois. Mains libres offre le service de faire la photo si la personne n'en a pas, mais l'usager peut donner lui-même une photomaton.*

*Le \_ d'heure de battement est à disposition des bénévoles : l'accord se fait pour dire qu'il n'est pas obligatoire d'arriver \_ d'heure avant l'ouverture, mais qu'il sert au bénévole à poser ses affaires, s'installer, et au besoin commencer à faire le café. A ce sujet il n'est spécifié nulle part que le café doit être prêt à 7 h ou 20 h pile. A la fin de la permanence, c'est pour ranger et faire le ménage.*

*Tout usager doit sortir à l'heure pile : Tout le monde est d'accord.*

*Les bénévoles de permanence se consacrent uniquement à leurs tâches : Il est arrivé à un bénévole de se trouver seul dans le local, les autres étant sortis fumer (ou bien à l'ordinateur), ce qui fait que le service d'accueil ne peut être bien fait. Tous s'accordent pour dire qu'on peut aller fumer une cigarette (pas trop longtemps) mais en prévenant le reste de l'équipe.*

*Lors d'un travail précis hors des heures de permanence, personne d'autre que les personnes concernées ne peuvent se trouver dans le local : Tout le monde est d'accord.*

*Exploitation du cahier de liaison : Non seulement il faut écrire dans le cahier de liaison ce qui concerne le fonctionnement, mais également le lire, ce que René, dit-il, ne fait pas. Mais on s'accorde pour dire qu'il y a là des informations que tout bénévole doit connaître pour la bonne marche des permanences. Au besoin le lire en équipe.*

*Il faut y écrire quand quelque chose ne va pas, quand le règlement intérieur n'est pas respecté, ce qu'on ne peut qualifier de délation : c'est un contrôle normal exercé par le collectif pour s'assurer que tout va bien et remédier à ce qui ne va pas.*

*Le règlement informatique : Il se trouvera en partie 3 du règlement intérieur. On discute de certains points :*

- Pour tout usage de l'ordinateur, obligatoirement passer par les bénévoles de permanence qui notent l'heure.
- Les ordinateurs ont été financés par la mairie du 1<sup>er</sup> qui en reste propriétaire pendant 3 ans. De ce fait et du fait que nous sommes un établissement public, on ne peut se permettre d'installer des logiciels piratés.
- Nous allons nous procurer le texte de loi à propos des sites interdits (pornographiques, xénophobes, etc ?) dans un cyber café pour pouvoir l'inclure dans ce règlement.

*Le café* : Au début c'étaient les bénévoles qui servaient le café. Josiane estime que cela fait partie de l'accueil et apprécie de le faire, elle regrette que maintenant ce soit en libre-service. Nombreux sont d'accord pour dire que certains abusent de la quantité prise. Ludovic raconte qu'une fois (alors qu'il l'avait préparé !) il n'y en avait plus quand il voulait en prendre. Trop souvent ceux qui arrivent en fin de permanence n'ont plus de café et doivent se contenter de Ricoré. On décide de poser la thermos sur une table dans la salle des casiers, le bénévole sert maximum 2 cafés dans des petits gobelets. Le thé, sucre, touillettes etc. sont en revanche à disposition sur la table de la salle.

Les modifications apportées au règlement intérieur doivent être validées en Conseil d'administration (il se réunit le 3 juillet), et approuvées à la prochaine Assemblée générale. Ce règlement intérieur est applicable dès validation, mais pour que chacun ait le temps d'en prendre connaissance avant qu'il soit appliqué il est décidé qu'il n'entrera en vigueur que le lundi 9 juillet au matin.

Nous convenons qu'il est indispensable de redonner à chacun la nouvelle version. Les modifications vont apparaître de façon significative pour attirer l'attention de chacun. La secrétaire va établir un tableau avec les noms des membres et le leur faire signer pour s'assurer que tous l'ont reçu.

Plusieurs usagers, parmi les premiers, signalent qu'à leur inscription, le CA n'a pas toujours pris le temps de lire avec eux le règlement intérieur, ce qui était contraire à ce qu'on avait prévu.

Fort de cette expérience, nous estimons qu'il faut que chacun prenne le temps de lire et qu'il est important de s'expliquer les uns les autres le bien fondé de ces règles. Celles-ci ont pour but de faire fonctionner harmonieusement la bagagerie.

Encore une fois, tout le monde est d'accord pour dire que tous les adhérents doivent respecter, faire respecter le règlement intérieur et signaler sur le cahier les dysfonctionnements quand ils se produisent.

Décision d'ajouter que tout adhérent présent à la bagagerie doit venir en appui aux permanents dans des situations difficiles, car l'on est co-responsables de la bonne marche de la bagagerie.

### **Questions pratiques**

La boîte aux lettres doit être relevée à la permanence du soir. Raymond et Bernard D. se chargent d'acheter un ou deux casiers à poser sur le mur à côté de la table d'accueil, pour déposer le courrier quand il est destiné à une personne en particulier (par exemple le trésorier).

La porte de la salle des casiers derrière la table d'accueil va être enlevée, car inutile.

### **Lecture de poèmes le 14 juillet**

Cela se passera chez Emily, qui est de retour à Paris le 7 prochain. Le lieu ne pouvant accueillir que 15 personnes, il est nécessaire de signaler sa présence. Philippe prévoit de nous offrir des petits snacks, olives....

### **Atelier informatique à La Clairière**

Douglas a informé que le créneau horaire du vendredi allait sûrement changer. Il a constaté que depuis que les ordinateurs sont en place à la bagagerie, l'atelier informatique est beaucoup moins fréquenté.

L'atelier devrait se réorienter vers de la formation, offerte de façon beaucoup plus stricte et organisée. Les récents utilisateurs ne maîtrisent pas complètement l'usage du courrier électronique et/ou internet ; d'autres souhaitent apprendre à utiliser Word et Excel.

(Thérèse voudrait que chacun puisse bien s'y retrouver dans les messages et savoir comment stocker les pièces jointes)

Nous allons demander à Douglas de mettre en place des formations par thème, sur un mois pour chaque thème.

Par ailleurs les ordinateurs ne sont pas équipés par Microsoft (coût élevé), mais il est dommage de ne pouvoir à la bagagerie utiliser ce qui aura été appris à l'atelier informatique de La Clairière.

Philippe va faire un projet de lettre pour demander à Microsoft de nous donner gratuitement la licence, en faisant valoir l'intérêt de la bagagerie. Françoise et lui feront l'envoi.

### **Forum du Bénévolat dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement**

La mairie du 2<sup>ème</sup>, France-Bénévolat, et la Maison des Associations du 2<sup>ème</sup> organisent, en partenariat avec des associations du quartier (Cerise, La Clairière, etc.) les 21 et 22 septembre un forum afin de permettre le recrutement de bénévoles (avec une table ronde sur ce thème à la salle Jean Dame le 21 au soir).

Cela consisterait pour Mains libres à faire « portes ouvertes » le samedi 22 septembre après-midi pendant 2 ou 3 heures, pour faire connaître nos besoins.

Tous sont d'accord pour dire que cela est important de participer, et d'avoir ainsi nos références dans l'annuaire de France Bénévolat.

### **Concours de pétanque**

Raymond et Khoa se sont proposé d'organiser un concours de pétanque, en septembre, au profit de Mains Libres. Une réunion de travail est organisée sur place dimanche 1<sup>er</sup> juillet à 16h avec Catherine, Francis, Régine, et le responsable de l'association de pétanque locale.

La séance est levée à 19 h.